



MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

LES IRA



# Les instituts régionaux d'administration,

c'est 5 écoles  
de service public,  
1 concours d'entrée,  
et tellement de bonnes  
raisons de s'y inscrire !

Du 12 décembre 2022  
au 23 janvier 2023

**INSCRIVEZ-VOUS !**

Découvrez les métiers de la fonction publique  
[choisirleservicepublic.gouv.fr](https://choisirleservicepublic.gouv.fr)

**5 instituts**  
partout en France  
pour suivre  
sa formation.



À la sortie des IRA, des **métiers variés**  
et des **missions diversifiées** !

**Plus de 800 postes**  
proposés chaque année !

- consultant juridique
- chef de projet
- chargé de communication
- gestionnaire de collège ou de lycée
- acheteur public
- chargé de recrutement et mobilité
- contrôleur de gestion...

Autant de métiers qu'il est possible d'exercer ! À l'issue de la formation, les élèves des instituts sont titularisés et deviennent **attachés d'administration de l'État**.

**Et concrètement, c'est quoi devenir attaché d'administration de l'État ?**

C'est avoir accès, tout au long de sa carrière, à de belles perspectives de mobilité et d'évolution au sein de l'administration et pouvoir exercer son métier dans différentes structures : au sein d'un ministère par exemple, d'une préfecture, d'une sous-préfecture, d'un rectorat, d'une agence régionale de santé, d'un collège ou d'un lycée...

**Un concours ouvert à tous :**

**Le concours externe**  
pour les titulaires d'une licence ou d'un niveau bac +3.

**Le concours interne**  
pour les fonctionnaires ou contractuels déjà en poste dans l'administration et totalisant au moins 4 ans de services publics.

**Le troisième concours**  
pour les salariés du secteur privé, élus locaux ou responsables associatifs depuis plus de 5 ans.

**Des épreuves en 3 étapes :**

- 1 D'abord, **un cas pratique**
- 2 Ensuite, **un QCM**
- 3 Et enfin, **un oral !**

**6 mois de formation, 6 mois d'expérience terrain !**

Après leur réussite au concours, les candidats suivent **une formation d'un an : 6 mois en institut et 6 mois d'expérience terrain sur le poste choisi.**

**Une formation gratuite et rémunérée :**

**1 400 € par mois,**  
a minima pour les élèves issus du concours externe

**1 550 € par mois,**  
a minima pour les élèves issus du 3<sup>ème</sup> concours

**Les agents publics, fonctionnaires ou contractuels,** bénéficient du maintien de leur rémunération indiciaire et indemnitaire pendant leur formation !



Missions variées



Perspectives de mobilité



Le choix de travailler à Paris ou en région



Évolutions de carrière garanties

**Et vous ?**  
**Quelle carrière allez-vous mener après les IRA ?**

# Et si vous aussi, vous passiez le concours des IRA ?

Pour vous inscrire, rendez-vous sur :

[ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr](https://ira-inscription.fonction-publique.gouv.fr)



[ira-bastia.gouv.fr](https://ira-bastia.gouv.fr)



[ira-lille.gouv.fr](https://ira-lille.gouv.fr)



[ira-lyon.gouv.fr](https://ira-lyon.gouv.fr)



[ira-metz.gouv.fr](https://ira-metz.gouv.fr)



[ira-nantes.gouv.fr](https://ira-nantes.gouv.fr)